

"ADVANCE."

La goélette *Advance* (nolisée) reçut sa commission le 18 mai, fut mise le 23 sous le commandement du capitaine Charles Tupper Knowlton, de Parrsboro', et fit voile le 25 pour Shelburne, où elle devait remplacer le *Triumph*. Elle a croisé dans ces parages jusqu'au 20 juillet, alors qu'elle reçut l'ordre d'aller croiser entre Escuminac, N. B., et la Pointe-Nord, I. P.-E.

Pendant qu'elle était à Hawkesbury, le 26 septembre, elle reçut l'ordre d'aller à Shelburne, et le 30 du même mois à Halifax, où elle fut congédiée le 8 octobre et remise à ses propriétaires.

"CRITIC."

La goélette *Critic* reçut sa commission le 10 juin, sous le commandement du capitaine Wm. McLaren, de Georgetown, I. P.-E., avec ordre d'aller croiser dans le Détroit de Canso. Le 30 du mois courant, elle reçut l'ordre d'aller stationner entre Souris et Second Chapel, I. P.-E.

Le 26 juillet elle opéra la saisie de deux chaloupes à seines, montées par 14 hommes, qui pêchaient au large de la Pointe-Est, I. P.-E., en dedans de la limite des trois milles. Elle se rendit à Souris, où elle débarqua les chaloupes, avec leur contenu, qu'elle remit au percepteur des douanes de cet endroit. Le 3 octobre, elle se rendit à la baie Aspy et Ingonish pour protéger les pêcheries de ce district. Le 14 octobre, elle reçut l'ordre d'aller à Georgetown, mais par suite du mauvais temps elle n'atteignit ce port que le 26 courant, alors qu'elle fut congédiée et remise à ses propriétaires.

"HOULETT."

La goélette *Houlett* (nolisée), sous le commandement du capitaine C. W. Lorway, fut employée à la station de Shelburne, qui comprend la côte méridionale de la Nouvelle-Ecosse, jusqu'à la fin de mars, alors que le capitaine et l'équipage furent transférés au *Triumph*, de Shelburne. La *Houlett* reçut ensuite l'ordre de se rendre à Halifax, où elle fut congédiée, ainsi que l'équipage, et remise à ses propriétaires.

Le 4 juin, la *Houlett* reprit le service sous le commandement du capitaine Quigley; prête à prendre la mer, elle reçut l'ordre de se rendre dans le golfe Saint-Laurent. Elle continua la croisière pendant ce mois dans la baie Chedabouctou et le détroit de Canso, après quoi elle reçut ordre d'aller stationner entre la pointe Escuminac et Miscou.

Le 28 septembre elle reçut ordre de se rendre à Halifax pour être congédiée, mais par suite de mauvais temps elle n'arriva dans ce port que le 11 octobre.

L'équipage fut licencié le 12, et la goélette remise à ses propriétaires.

"MIDDLETON."

La goélette *Middleton* (nolisée), commandée par le capitaine James McLean, fut employée pendant l'hiver 1886-87 jusqu'au 7 février, sur la baie Possamaquoddy et la côte du comté de Charlotte, N.-B., à protéger les pêcheries de ce district. Le 7 février le capitaine et son équipage furent transférés à la goélette fédérale *Vigilant*, et la *Middleton* fut remise à ses propriétaires.

"A. C. MOORE."

La goélette *A. C. Moore* (nolisée), de Sydney, C. B., fut nolisée par le capitaine L. Pouliot le 7 juillet, et quand elle fut prête alla prendre sa station à la baie des Chaleurs. Elle y resta jusqu'au 27 septembre, alors qu'elle reçut ordre de retourner à Sydney, où elle fut remise à ses propriétaires le 10 octobre. Le capitaine et une partie de l'équipage furent amenés à Halifax par l'*Acadia* et congédiés.